



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 DÉCEMBRE 2020

Présents : Mme GUEGAN Dominique, Maire, M. LE MOING Jean-Jacques, Mme BERNARD Solenn, M. CHAUVIRE Yann, Mme CHEREL Sabrina, M. LE GOUIC Jean-Yves, Mme GOALABRE-BITEAU Anne, Mme LE SAUCE Nadège, M. JOUANNO Mickaël, M. LE TROUHER Vincent, Mme LE GALLIARD Sylvie, M. URVOIT Rachel, Mme MATIGNON Isabelle, M. KERMABON François, M. GUEGAN Olivier, Mme TROUBOUL Marie-Claire, M. LE PIPEC Olivier

Absente excusée : Mme OLLIVIER Valérie (pouvoir à Mme LE SAUCE Nadège)

Absent : M. LORANS Thierry,

❖ Approbation du procès-verbal du 6 novembre 2020 à l'unanimité.

Ref 80/2020

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION FDGDON

La FDGDON (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) est chargée de l'organisation de campagnes de lutte contre les organismes nuisibles aux cultures, végétaux et produits végétaux.

La FDGDON propose à la commune un renouvellement de la convention « multi-services » pour les années 2021, 2022 et 2023 moyennant une cotisation annuelle de 224,21 €. Cette adhésion permettra d'accéder à des services complémentaires :

- Formations gratuites à la lutte contre les taupes pour l'ensemble des administrés et pour le personnel communal,
- Mise à disposition d'effraies (protection des cultures) à condition préférentielle,
- Rétrocession de matériel de piégeage (cages-pièges) à tarif préférentiel
- Programme de réduction des nuisances causées par les pigeons domestiques en zone urbaine,
- Conseils divers auprès des élus, employés communaux, administrés des communes.

Après débat, le Conseil Municipal décide à l'unanimité

- **DE DECIDER** d'adhérer à la convention multi services proposée par la FDGDON pour les années 2021, 2022 et 2023,

- **D'AUTORISER** Madame le Maire ou son adjoint à signer la convention correspondante,

Les crédits nécessaires seront inscrits aux budgets des années correspondantes.

En cas de dégâts causés par les blaireaux et les choucassins, les malguénacois sont invités à le signaler à la Fédération des chasseurs en complétant « l'attestation de dégâts causés par la faune sauvage » disponible sur le site internet de la préfecture du Morbihan ou en mairie.

Le projet de zonage Eaux Pluviales, après arrêt par délibération au Conseil Municipal du 24 mai 2019, a été soumis à enquête publique du 9 septembre au 16 octobre 2020, lors d'une enquête publique commune avec le PLUi.

A l'issue de l'enquête publique et sur la base des observations recueillies, un mémoire en réponse a été rédigé à destination du commissaire-enquêteur.

Après débat, le Conseil Municipal décide à l'unanimité

- **D'APPROUVER** le projet de plan de Zonage d'Assainissement des Eaux Pluviales présenté (rapport et plan de zonage, tels que consultables au secrétariat général de la Mairie),
- **DE DONNER POUVOIR** à Madame le Maire pour signer tous les actes rendant exécutoire le projet de zonage d'Assainissement des Eaux Pluviales de la Commune.

AFFAIRES EN COURS

Recrutement d'une ATSEM

Madame Nolwenn FALCHIER sera la nouvelle ATSEM de l'école La Colline aux Ajoncs. Elle prendra ses fonctions le 11 décembre 2020 et sera en binôme avec Madame Catherine LABORDE jusqu'aux vacances de Noël.

Offre d'emploi pour le poste d'agent technique chargé des bâtiments

Vu le peu d'offres reçues en novembre, la publication est prolongée jusqu'au 15 décembre 2020.

Voirie :

- Les travaux de voirie au Roch ont été repris. Le marché 2020 est donc clos.
- Les travaux d'hydrocurage route de Pontivy et route de Guémené ont été réalisés semaine 49. Un passage est prévu pour nettoyer les buses près du terrain des sports car des racines sont encore présentes.
- Le terrain de la maison LE MOUEL est nettoyé et une rampe d'accès a été créée entre l'Allée du Verger et la Rue de Guern. RURAL SERVICES viendra retirer le sapin branche par branche car des racines passent sous le garage.
- La commune a proposé à Monsieur LE PALLEMEC et Monsieur GUÉGAN de céder à la commune une bande de terre de leurs parcelles rue de Pontivy pour élargir les trottoirs.
Les négociations sont en cours.

- ✚ Local médical : Madame le Maire et Madame BERNARD ont rencontré en novembre Madame GUILLAUME en charge de la santé à Pontivy Communauté pour savoir si la commune devait maintenir son local médical. D'après elle il est déjà difficile de recruter en ville, elle ne recommande donc pas le maintien d'un médecin dans les communes rurales sans pharmacie ni médecin déjà installé. Le local sera donc réhabilité en logement.
- ✚ CCAS :
- Tous les ans, les malguénacais en EHPAD ont un colis mais compte tenu du contexte sanitaire, les visites ne sont pas autorisées. Ce cadeau sera offert au printemps pour que ce moment reste un moment d'échange.
 - Pour les mêmes raisons, la traditionnelle galette des rois organisée au domicile partagé ne pourra pas avoir lieu, les résidents recevront également un colis.
 - Présence verte est une association à but non lucratif qui propose un système de téléassistance pour les personnes âgées. Il peut s'agir d'une centrale d'écoute, d'aides financières pour l'aménagement du logement, l'équipement d'un détecteur de chute etc... Pour toute demande de renseignement, se rapprocher de la mairie.
- ✚ Vœux 2021 : compte tenu du contexte les vœux n'auront pas lieu en présentiel. Une vidéo sera diffusée sur le site de la commune et les réseaux sociaux.
- ✚ Tour de France 2021 : Le 28 juin 2021, l'étape Lorient/ Pontivy passera à Gueltas et l'échantillon, pour se diriger vers Pontivy. L'arrivée de l'étape se fera rue Nationale, devant le château. Le village du Tour sera sur l'ensemble de la plaine. Ce sont 80 000 personnes qui sont attendues pour l'occasion.
- ✚ Cimetière : Création d'un groupe de travail composé de Madame le Maire et de Messieurs Yann CHAUVIRÉ, Jean-Yves LE GOUIC, Rachel URVOIT. Il aura pour vocation d'élaborer le règlement du cimetière et de proposer des rénovations des aménagements pour faciliter l'entretien.
- ✚ Bulletin : Il sera distribué la dernière semaine de décembre
- ✚ Téléthon : des urnes de collecte de dons sont installées dans les commerces et en mairie.